



Comment installer la carte vitale dématérialisée sur smartphone ?

Sources : <https://www.applcartevitale.fr/index.html> +
<https://www.lesnumeriques.com/societe-numerique/carte-vitale-comment-l-installer-sur-son-smartphone-a234122.html>

Pour qui ?

La carte Vitale dématérialisée est progressivement déployée en France. Actuellement, elle est accessible aux assurés affiliés à **l'Assurance Maladie, MSA** (Mutualité Sociale Agricole), **MGEN** (Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale), **CPR-PF** (Régime général), Assemblée Nationale, CNMSS, Intériale (Fonction Publique), MGP, Sénat. Ce déploiement se fait région par région et devrait couvrir l'ensemble des régimes d'assurance maladie d'ici l'automne 2025. **La carte Vitale de la CPR-PF-régime spécial** (Caisse de Prévoyance du Personnel Ferroviaire-Régime Spécial) **n'est donc pas encore éligible.**

Votre conjoint, s'il dispose d'une carte vitale éligible, peut dès maintenant installer la carte vitale numérique sur son smartphone.

L'appli carte Vitale : un nouveau format numérique, sécurisé et pratique

Facile d'accès, simple d'utilisation, l'appli carte Vitale prolonge et complète les services de la carte « physique ». Utilisable depuis un smartphone, elle est dotée d'un très haut niveau de sécurité, avec tous les avantages du numérique.

L'appli carte Vitale permet ainsi d'avoir sa carte vitale en permanence sur soi, dans son téléphone, avec ses droits toujours à jour. L'appli carte Vitale est disponible gratuitement sous Android (Google Play) et IOS (App Store).

Une activation immédiate et sécurisée grâce à France Identité

France Identité est l'application gratuite, mise à disposition par France Titres (ANTS), qui permet à chaque citoyen de disposer dans son smartphone de sa carte d'identité et de son permis de conduire numériques.

Grâce à la connexion entre France Identité et l'appli carte Vitale, **l'activation de celle-ci est désormais réalisée immédiatement** via un processus ergonomique et sécurisé, avec une vérification d'identité réalisée directement via France Identité.

Lors de l'activation de l'application carte Vitale, le smartphone reconnaît que l'assuré utilise France Identité ou propose à l'assuré de télécharger l'application s'il dispose d'une carte d'identité au format carte bancaire. Il est conseillé d'avoir téléchargé l'application France Identité au préalable, pour plus de facilité.

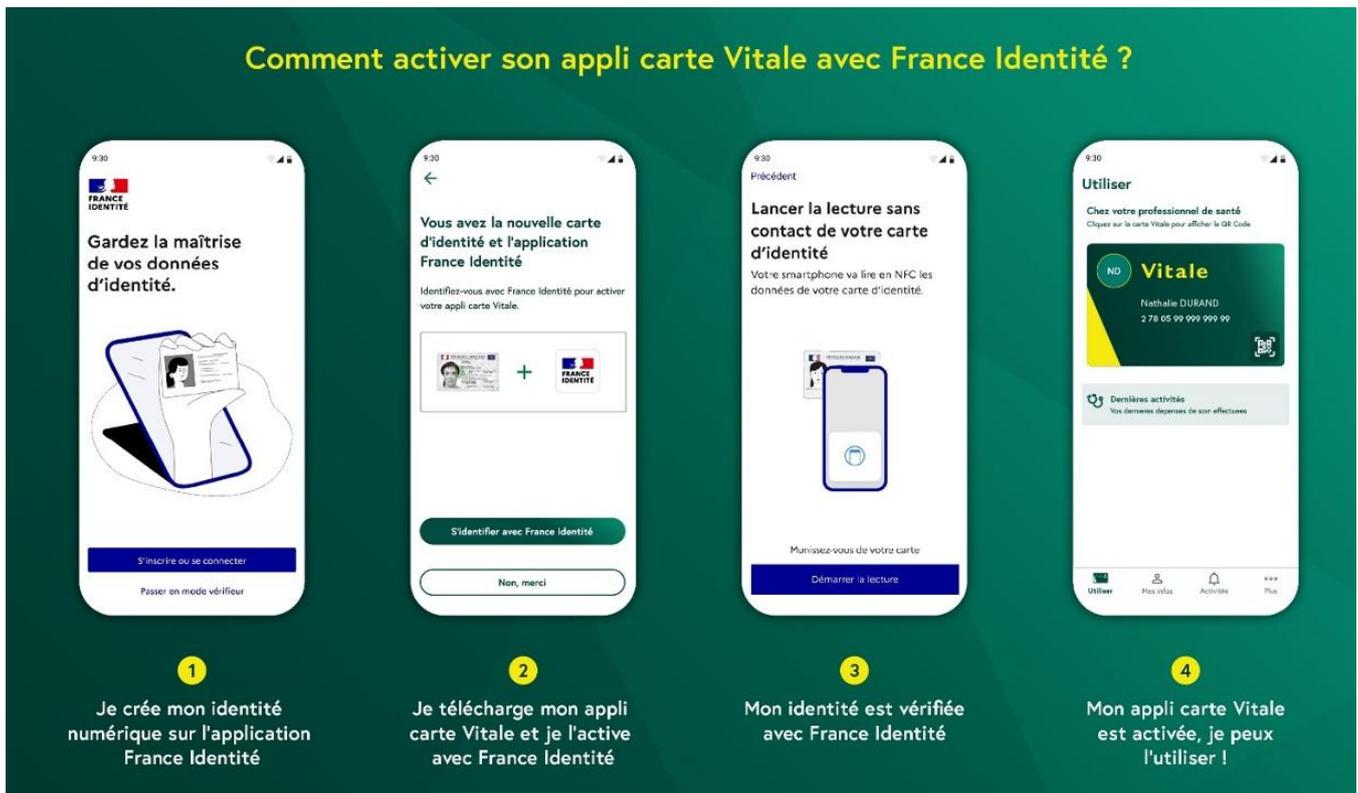
L'assuré doit également disposer de son numéro de sécurité sociale (figurant sur sa carte Vitale ou son attestation de droits) et de sa carte d'identité au nouveau format (CNiE).

Sur votre smartphone, vous devez donc avoir installé :

- L'appli France Identité avec la carte d'identité numérique.
- L'appli Carte Vitale

Pour démarrer l'installation, munissez-vous de votre Mot de Passe « France identité » et de votre carte vitale.

Lancez l'appli Carte Vitale et laissez-vous guider. **A la fin de l'installation définissez un code secret et notez-le car il vous sera demandé à chaque utilisation.**



Une fois installée, la Carte Vitale s'ouvre via l'appli Carte Vitale (et non via l'appli France Identité). Il suffit ensuite de présenter le QR code aux praticiens ou aux pharmaciens.

Vous aurez également le suivi de vos dépenses de santé sur l'appli.

À terme, il est **prévu d'intégrer les informations de mutuelle**, ce qui pourrait encore simplifier le parcours de soins en évitant de transporter une carte supplémentaire.

[Un tuto détaillé est accessible à partir de ce lien](#)